

Communiqué de presse

Contacts :

Philippe Lemarchand ou Martine Chéron et
Attachés de presse Insee de Normandie
Tél : 02.31.15.11.14 ou 02.35.52.49.75
Mél : philippe.lemarchand@insee.fr
Mél : martine.cheron@insee.fr

Emmanuelle Tirilly
Attachée de presse au Conseil Régional de Normandie
Tél : 02.31.06.98.85
Mél : emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Caen, le 24 juin 2016

La Normandie, une région jeune et productive face au défi de l'attractivité

La Normandie, issue de la fusion des régions métropolitaines intervenue le 1er janvier 2016, demeure parmi les régions à la superficie réduite. Avec 30 000 km², elle occupe le 10e rang au sein des 13 régions. Elle ne fait pas partie des régions les plus peuplées. Sa densité de population, 112 habitants au km², est comparable à la moyenne nationale. Son dynamisme démographique est plutôt modeste, malgré un excédent notable de naissances sur les décès. La diversité de ses territoires englobe cependant des dynamiques très variées, villes centres, couronnes périurbaines, campagnes, littoral et espaces sous influence francilienne n'évoluant pas au même rythme. La diversité est aussi présente dans l'économie, avec des territoires industriels, agricoles, tournés vers le commerce et le tourisme ou à vocation administrative. Sur ce plan, les traits communs historiques de la Normandie avec les régions de forte économie productive tendent à s'estomper. Néanmoins, l'économie normande reste éloignée des économies des régions du sud de la France, davantage tournées vers les activités présentes.

Au 1er janvier 2013, la Normandie compte 3 328 360 habitants. Parmi les 13 régions métropolitaines, elle est au 9e rang pour la taille de sa population. Entre 2008 et 2013, elle a gagné 35 270 habitants, progressant en moyenne de 0,2 % par an. Ce rythme de croissance est inférieur de moitié à la moyenne nationale (+ 0,5 %) et l'augmentation de population en Normandie résulte du seul excédent naturel.

La Normandie demeure une des régions les plus jeunes de France, la 4e derrière les Hauts-de-France, l'Île-de-France et les Pays de la Loire, avec 24,7 % de moins de vingt ans en 2013. Cependant, elle peine à retenir ses jeunes actifs ou en fin d'études. Le déficit migratoire le plus important concerne les 20-24 ans. Les zones d'emploi de Rouen et plus encore de Caen sont les seules à enregistrer davantage d'arrivées que de départs de jeunes âgés de 20 à 24 ans, du fait de leurs pôles universitaires. La Normandie est aussi la région qui vieillit le plus rapidement. Son indice de vieillissement (rapport des 65 ans ou plus sur les moins de 20 ans) se situe dans la moyenne française, mais il est celui qui a le plus progressé ces cinq dernières années.

La Normandie est une région partagée entre le rural et urbain, où la moitié des habitants résident dans des communes de faible densité contre 35 % en France métropolitaine, mais où les communes peu denses ne sont pas isolées. 90 % de la population de ces dernières résident dans l'aire d'influence d'une ou plusieurs villes.

Sur le plan économique, la sphère productive en Normandie concentre 35,3 % des emplois. Cette part est supérieure à la moyenne des régions de province (34,1 %) et place la Normandie au 6e rang des 13 régions. Cependant, depuis 20 ans, le recul de l'économie productive en Normandie a été beaucoup plus fort que dans les autres régions et s'est fortement accéléré avec la récession de 2008. L'agriculture et l'industrie représentent l'essentiel de la sphère productive normande, concentrant 20,3 % des emplois, contre 17,8 % en province. Les piliers industriels de la région sont les industries agro-alimentaires et la fabrication de matériels de transports (construction automobile, chantiers navals et aéronautique). La filière énergie, la pétrochimie et l'industrie pharmaceutique constituent d'autres forces de l'industrie normande.

Pour sa part, la sphère présente domine largement dans les zones d'emploi les plus urbaines, en particulier à Caen et à Rouen. Si l'industrie est présente dans ces zones (15 % des emplois à Rouen et 12 % à Caen), les activités présentes offrent le plus grand nombre d'emplois, dans les services collectifs (santé, administration, éducation), le commerce et les services marchands. Le poids de la sphère présente atteint son maximum dans la zone d'emploi d'Honfleur (75,6% des emplois), où le tertiaire marchand emploie plus d'une personne sur deux et où les emplois liés au tourisme représentent près de 6% de l'emploi total.

La loi NOTRe du 7 août 2015 a confié aux Régions le soin d'élaborer deux schémas d'importance : le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Ils reposeront sur un diagnostic partagé avec les acteurs normands sur l'état de la nouvelle région et les perspectives d'aménagement et de développement pour la Normandie. Cette publication constitue de ce point de vue un premier éclairage sur les enjeux de la nouvelle région.

Insee Analyse Normandie N°10

Consultez gratuitement cette étude sur le site de l'Insee
<http://www.insee.fr/normandie> (rubrique publications)
et/ ou le Catalogue Interactif Régional de Consultation des études (CIRCE)
<http://www.etudes-normandie.fr/accueil>